

Sierra Leone



Objectifs principaux

- Promouvoir et accélérer le rapatriement librement consenti et viable des réfugiés libériens.
- Promouvoir des solutions durables pour remédier au sort des réfugiés urbains et demandeurs d'asile, tout en améliorant leur accès aux droits fondamentaux.
- Continuer à prodiguer des soins et une protection aux réfugiés demeurant dans les camps, au travers d'activités visant à renforcer leur autosuffisance.
- Recenser les possibilités d'intégration sur place, au profit des populations qui décideraient de demeurer dans le pays.
- Appuyer la constitution de capacités de protection nationales au sein du Gouvernement et de la société civile.
- Veiller à ce que les opérations s'appuient sur des données d'enregistrement fiables et récentes.
- Rationaliser les ressources chaque fois que cela est possible, en regroupant les services, les camps et les bureaux de l'UNHCR.

Chiffres prévisionnels

Population	Janv. 2006	Déc. 2006
Rapatriés	271 000	271 000
Libéria (réfugiés)	51 200	30 100
Total	322 200	301 100

Total des besoins : 17 281 205 dollars E-U.

Contexte

Faits nouveaux

Les quatre années d'efforts de l'UNHCR pour la réintégration des rapatriés sierra-léonais ont porté leurs fruits, avec le retour durable de plus de 270 000 personnes dans le pays entre 2001 et 2004. Des communautés viables ont été reconstruites dans les districts de Kailahun, Kambia, Kono et Pujehun, qui sont les principales zones de retour. Les structures gouvernementales locales ont été rétablies, et le processus de délégation des

pouvoirs des principaux ministères aux autorités locales est en cours. Malgré le manque de moyens, l'isolement, l'insuffisance des transports et l'indigence chronique des infrastructures, les conseils nouvellement élus et leurs quelques homologues ministériels dans les principaux districts de destination des rapatriés ont formulé des plans de développement, pour lesquels divers financements commencent à se débloquer. Alors que l'UNHCR prévoit d'interrompre ses programmes de réintégration en faveur des rapatriés à la fin de l'année 2005, l'Équipe des Nations Unies dans le pays (UNCT) a soumis à la Banque mondiale un Document de stratégie très complet pour la réduction de la pauvreté en Sierra Leone, en vue d'obtenir un soutien aux efforts de développement à long terme dans les régions de retour.

Le pays se prépare au départ des troupes de maintien de la paix de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), prévu pour la fin de l'année 2005, ainsi qu'à l'établissement d'un Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (UNIOSIL), approuvé par la résolution 1620 du Conseil de sécurité des Nations Unies (2005). L'UNIOSIL, espère-t-on, contribuera à la consolidation ultérieure de la paix en améliorant la gouvernance politique et économique, en renforçant les capacités nationales de prévention des conflits et en préparant les élections prévues pour 2007. L'économie se redresse très lentement, et les recettes fiscales demeurent bien inférieures aux volumes prévus, bien que des progrès aient été accomplis en matière de recherche d'investissements dans le secteur minier et de lutte contre les exportations illicites de diamants.

Le rétablissement de la paix au Liberia devrait faire progresser considérablement, en 2006, la recherche de solutions durables au sort des Libériens réfugiés en Sierra Leone. Les perspectives de rapatriement librement consenti vers le Libéria devraient encore s'améliorer après les élections présidentielles d'octobre 2005 et grâce à l'action de la Mission des Nations Unies au Libéria (MONUL), qui poursuit ses efforts pour promouvoir la reconstruction, ainsi que le désarmement et la démobilisation des anciens combattants.

Contraintes

En Sierra Leone, les besoins communautaires restent colossaux, et il y a lieu de craindre que des

troubles civils n'éclatent si le niveau de vie général ne s'améliore pas, ou si le départ de la MINUSIL se solde par une dégradation des conditions de sécurité. Les taux de chômage et d'analphabétisme chez les jeunes sont élevés, le réseau routier est en mauvais état et les services de santé insuffisants. En dépit des programmes d'autonomisation communautaire mis en place, les capacités locales d'appui à la réintégration resteront faibles en termes tant humains que financiers.

Stratégie

Protection et solutions

Après son désengagement des programmes de réintégration en faveur des rapatriés sierra-léonais, l'UNHCR se concentrera principalement sur le rapatriement ou l'intégration sur place des réfugiés libériens. Si le rapatriement librement consenti de 20 000 Libériens est prévu, dont 2 500 depuis les zones urbaines, il faudra néanmoins, en 2006, continuer à prodiguer une protection et une assistance à plus de 30 000 réfugiés vivant dans des agglomérations ou dans des camps répartis sur l'ensemble du territoire.

Pour les réfugiés libériens qui choisiront de rester en Sierra Leone, la recherche de solutions durables d'intégration sur place deviendra prioritaire. Les possibilités d'intégration en milieu urbain et d'installation en zone rurale seront étudiées, dans le cadre d'un dialogue plus intense avec le gouvernement, les communautés locales et les communautés réfugiées.

Bon nombre de réfugiés urbains arrivés dans le pays à la fin des années 80 ne souhaitent pas regagner le Libéria et cherchent à bénéficier, dans la mesure du possible, des solutions de réinstallation ou d'intégration sur place qui se présentent. Ils vivent toujours dans des conditions très précaires et l'UNHCR continuera à défendre leurs droits fondamentaux, notamment pour leur garantir l'accès aux services élémentaires de santé et d'éducation, ainsi que pour prévenir l'exploitation et les abus, sexuels ou autres, à leur encontre. Un processus de dialogue avec les réfugiés urbains, d'établissement de leur profil et d'orientation psychosociale a été lancé en 2005, et la mise en service de la nouvelle base de données démographiques proGres va permettre à l'UNHCR d'acquérir une connaissance plus approfondie des



Au camp de Kenema, des réfugiés libériens attendent de monter dans le camion qui les ramènera chez eux.
 UNHCR / R. Goldstein-Rodriguez

cas individuels et d'améliorer la planification des solutions durables. Dans le même temps, la Commission nationale pour l'action sociale (NaCSA) recevra un soutien financier et ses efforts de renforcement des capacités nationales de protection seront encouragés. Lorsque que le projet de loi sur la protection des réfugiés sera adopté, il fournira une base pour la clarification du statut légal de divers groupes de réfugiés urbains. Parmi ces réfugiés, quelques-uns pourront prétendre à la naturalisation et l'UNHCR les guidera tout au long de la procédure.

Assistance

Si le rapatriement des réfugiés libériens se déroule comme prévu, l'UNHCR fermera quatre sites d'installation de réfugiés sur huit et transférera jusqu'à 12 000 réfugiés dans des sites regroupés. Le nombre de partenaires d'exécution sera réduit, de même que les effectifs des bureaux extérieurs de Zimmi et de Kailahun.

Les services élémentaires proposés aux populations restant dans les camps seront rationalisés, en

coordination avec le projet « Lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement » de la Commission européenne, lancé en 2005. Un appui ciblé à l'autosuffisance sera nécessaire pour aider les réfugiés des camps restants à s'adapter aux niveaux réduits de prestation de services après plusieurs années d'assistance.

Effet escompté

Le programme de l'UNHCR en Sierra Leone est destiné à faciliter la mise en place des solutions durables les plus appropriées pour les réfugiés et à favoriser, dans la mesure du possible, leur autosuffisance. La situation au Liberia devrait s'avérer propice à une accélération des opérations de rapatriement librement consenti des réfugiés libériens. Le rétablissement et la stabilisation économiques seront assurés par une transition efficace de l'aide humanitaire à l'aide au développement. Après l'adoption de la Loi sur la protection des réfugiés, le Gouvernement de la Sierra Leone assumera davantage de responsabilités en matière d'examen des demandes d'asile et de gestion des affaires de réfugiés.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

En 2006, l'UNHCR emploiera 177 personnes, à savoir 124 collaborateurs nationaux, 26 fonctionnaires internationaux, un administrateur auxiliaire, 11 VNU et 15 consultants. Les opérations dans le pays seront gérées par la délégation de Freetown, par une sous-délégation située à Kenema et par trois bureaux extérieurs, respectivement implantés à Bo, Kailahun et Zimmi.

Coordination

Comme au cours des années précédentes, la Commission nationale pour l'action sociale sera le principal homologue opérationnel de l'UNHCR au sein du gouvernement. L'exécution des projets de l'UNHCR sera confiée à 14 ONG, tandis qu'une Équipe interinstitutions d'appui à la transition, opérant dans les principales régions de retour, veillera à la poursuite des programmes de réintégration lancés par l'UNHCR. En 2006, l'appui des donateurs à la Sierra Leone sera guidé par deux instruments principaux, à savoir le Document stratégique pour la réduction de la pauvreté et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. L'UNHCR poursuivra son partenariat actif avec le PNUD, la Banque mondiale, l'UNICEF, le FNUAP, l'ONUDI, l'OMS et la FAO, au titre d'un effort commun de consolidation de la paix dans les régions de retour.

Bureaux

Freetown

Bo
Kailahun
Kenema
Zimmi

Partenaires

Organisme gouvernemental

Commission nationale pour l'action sociale

ONG

Action contre la Faim
African Development and Emergency Organization
American Refugee Committee
Arch Diocesan Development Office
Bo Pujehun Rural Development Associates
Bureau de Caritas à Kenema
Comité international de secours
Fédération luthérienne mondiale
Fonds chrétien pour l'enfance
Network Movement for Justice and Development
Peace Winds Japan
Services de secours catholique
Société de la Croix-Rouge sierra-léonaise
Talking Drum Studio

Autres

Coopération française
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
PAM

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	5 760 373
Abris/autres infrastructures	342 592
Activités génératrices de revenus	97 046
Appui opérationnel aux partenaires	2 040 557
Assainissement	121 985
Assistance juridique	190 004
Besoins domestiques	314 769
Eau	353 564
Education	464 787
Santé	697 733
Services communautaires	964 504
Transport/logistique	2 776 331
Vivres	136 128
Total des opérations	14 260 373
Appui au programme	3 020 832
Total	17 281 205